

**ADHESION et
AUTORISATION PARENTALE**
année scolaire 2025 / 2026



ASSOCIATION SPORTIVE



Modalités d'inscription:

- Remplir le formulaire ci-dessous
- Joindre un chèque de 20 euros à l'ordre de AS Lycée Blaise Pascal
- Attention l'adhésion est obligatoire pour les élèves des Sections Futsal et Football


Excellence

Je soussigné:

NOM : Prénom :
Père Mère Tuteur Autre membre de la famille Elève lui même

Adresse :
CP/ VILLE :
Tél :   @.....



Autorise mon enfant : Sexe : F M Classe :

NOM : Prénom :
Né(e) le : / / Nationalité :
Tél et mail de l'élève:  @.....

à participer à toutes les activités proposées dans le cadre de l'Association Sportive du Lycée Blaise Pascal de Châteauroux. Exemple d'activités proposées :

Badminton	Handball	Basket-ball	Rugby
Football	Futsal	Musculation	Journées Plein Air

Autre personne à prévenir en cas d'urgence:

NOM : Prénom :
Tél :  

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre, en cas d'accident, toute mesure dictée par l'urgence.

Fait à : Signature :

Le : / /



Maison des Lycéens Lycée Blaise Pascal

Objet : Présentation de la M.D.L. et demande d'adhésion

Mesdames, Messieurs,

Courant Septembre 2025, l'assemblée générale de la Maison des Lycéens (M.D.L.) va se réunir conformément aux statuts, et une équipe va être mise en place pour une durée d'un an. Elle est constituée exclusivement d'élèves.

La Maison des Lycéens est une association à but non lucratif, placés sous le régime général de la loi de 1901.

La M.D.L. étant conçue comme un outil pédagogique dans un but d'éducation à la citoyenneté, les élèves sont chargés de sa gestion et de son animation. Elle est un « outil essentiel du développement de l'action culturelle au sein de l'établissement ».

Au lycée, la M.D.L. a déjà eu comme projet et action de :

- faire partir des élèves au Parc Astérix durant une journée,
- rénover et de créer un foyer plus attractif pour les élèves de l'établissement (en cours),
- la gestion d'une cafétéria lors des différentes pauses entre les cours,
- la vente de vêtements au logo du lycée ou de l'AS (sweat, polo, maillot...)
- l'organisation de deux soirées d'internat avec de la musique, boissons et sucreries à disposition et la participation au bal des Terminales et BTS lorsque le contexte sanitaire l'a permis.

D'autres activités seront proposées durant l'année 2025-2026 afin de diversifier celle-ci.

Comme pour toute association, l'adhésion fait l'objet d'une demande volontaire. Une cotisation annuelle de **7€ minimum** est nécessaire pour pouvoir nous aider à réaliser nos projets. Nous comptons sur votre solidarité. Plus les élèves s'investissent, plus notre établissement prendra vie. Tous les membres du bureau se joignent à moi, pour vous exprimer notre sincère considération. Les membres du bureau de la Maison des Lycéens

✂.....✂.....✂.....

Madame, Monsieur

Responsable de l'élève

en classe de

Autorise mon fils, ma fille, à adhérer à l'association de «la Maison Des Lycéens du lycée Blaise Pascal»

Je paye l'adhésion de 7 €

Je paye l'adhésion de 7 € et je fais un don de €

Par chèque bancaire à l'ordre « *Maison des lycéens Blaise Pascal* ».

Fait à, le / /

Signature des responsables légaux